

S O M M A I R E.

LES SERVICES D'AUTOBUS DE LA S.N.C.B.

- <u>Introduction</u>	page 1
- <u>Chapitre I</u> : Aperçu de la législation actuelle	
1. Arrêté-loi du 30 décembre 1946 portant révi- sion et coordination de la législation rela- tive au transport rémunéré de personnes par véhicules automobiles.	"
A) Champ d'application	"
B) Services publics d'autobus	"
C) Services spéciaux d'autobus	page 3
D) Service d'autocars	page 4
E) Dispositions communes aux services publics d'autobus, aux services spéciaux d'auto- bus et aux services d'autocars	"
2. Loi du 26 avril 1962 relative au transport en commun des élèves des établissements d'enseignement	page 5
- <u>Chapitre II</u> : Les services d'autobus de complé- ment.	"
A) Généralités.	"
1. Tarification	"
2. Mode d'exploitation	page 6
B) Les services d'autobus de complément payés au km	"
1. Production et résultats comptables	"
2. Statistiques d'exploitation	"
3. Résultats des comptages	page 8
C) Les services d'autobus de complément affer- més	page 10
1. Production et résultats comptables	"
2. Statistiques d'exploitation	"
3. Résultats des comptages	page 11

- <u>Chapitre III</u> : Les services d'autobus de substitution	page 11
A) Généralités	"
B) Programme de remplacement des trains par des autobus à la SNCB.	"
C) Services d'autobus de substitution	page 15
1. Production et résultats comptables	"
2. Statistiques d'exploitation	page 17
3. Résultats des comptages	page 18
- <u>Chapitre IV</u> : Les services spéciaux d'autobus	page 20
A) Généralités	"
B) Production et résultats comptables	"
a) les services spéciaux pour ouvriers	page 21
b) les services spéciaux pour écoliers, militaires, les services de marché, etc...	page 24
c) importance des services spéciaux par rapport aux services publics d'autobus	page 27
- <u>Chapitre V</u> : Conclusions générales.	page 28